

Rechercher:
 Dans les articles
 Dans les Flash Info

Déjà inscrit ?

Mot de passe oublié

Article du 05/09/2013 à 16:35

Recharger son véhicule électrique



Le syndicat Énergies Vienne s'implique dans le déploiement de 80 bornes de recharge pour véhicules électriques. L'objectif est de mailler correctement le département.

Le véhicule électrique gagne peu à peu en notoriété. Pour appuyer son développement, le Gouvernement veut renforcer l'installation d'infrastructures de recharge dans le domaine public. « L'un des freins au succès de ce nouveau mode de transport est la crainte des particuliers de tomber en panne ou de ne pas avoir

assez de réserve », explique Lyonel Gilli, responsable du projet dans la Vienne.

Sous le pilotage de

l'Ademe, l'Etat a donc lancé un appel à manifestation d'intérêt national (AMI) pour les villes de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions. En Poitou-Charentes, la Région a repris à son compte la demande et a lancé à son tour un appel à projet en mars 2013. « L'objectif est de regrouper l'ensemble des initiatives et de proposer un dossier global au niveau régional. »

Depuis deux ans environ, Lyonel Gilli lit tout ce qui sort sur le sujet. « L'AMI est un bon tremplin pour aborder ce sujet. » Pour le compte des collectivités, Energies Vienne va donc porter le dossier et fédérer les communes adhérentes au syndicat (15 collectivités ne sont pas concernées : Poitiers, Jaunay-Clan, Chasseneuil-du-Poitou, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Neuville-de-Poitou, Lençloître, Scorbé-Clairvaux ...).

80 bornes pour 60 communes

L'objectif est de déployer 160 points de recharge, soit 80 bornes. Le dossier prévoit plusieurs participations pour le financement du projet : 50 % sera pris en charge par l'Etat, 20 % par la Région et 20 % par le syndicat. « Il reste donc 10 % à la charge des communes. » Soit 1 200 à 1 300 € par borne à financer en fonds propres.

Le dossier du syndicat devrait donc être déposé fin septembre à la Région. Qui fera ensuite de même au niveau national. Chacun espère une réponse début 2014. En attendant, Energies Vienne continue de faire le tour des communes pour peaufiner le projet.

Retrouvez la suite de cet article dans votre hebdomadaire régional d'informations économiques Info-éco n°36 du 6 septembre 2013.

A lire également:

- Retrouvez ce numéro en boutique

0

Actualité Flash info

Tous les flashs

Qu'en pensez-vous ?

Le Poitou-Charentes : 9ème région où il fait bon vivre ?

- Oui je suis d'accord
 Non je ne suis pas d'accord
 On mérite encore mieux
 J'en ai rien à faire

[Envoyer l'article](#)
[Imprimer](#)